

AUTORISATION DE CONDUITE PEMP R486- CAT-A ET B DEBUTANT



Nos Objectifs

A la fin de cette formation l'apprenant sera capable :

- Connaître les règles de conduite et de sécurité relatives aux élévateurs de personnel à nacelle conformément à l'article R 4323-55 du Code de Travail.
- Pouvoir obtenir l'autorisation de Conduite En Sécurité aux élévateurs de personnel à nacelle afin de recevoir l'autorisation de conduite délivrée par l'employeur, (ART R 5323-56 du Code du travail) conformément à l'arrêté du 02 décembre 1998 et à la recommandation R 486A/B de la CNAM.



PUBLIC :

Toute personne amenée à conduire ou à surveiller une plate-forme élévatrice mobile de personne.



PRE-REQUIS :

Médicalement apte, avoir minimum 18 ans



NOMBRE DE PARTICIPANTS :

min : max:



DUREE :

2 jours 14,00 heures



FORMATEUR :

Formateurs qualifiés suivant disponibilités
Formateurs suivant disponibilités, appartenant à un organisme



DOCUMENTS :

PPT
Equipement de Protection Individuel (EPI)
Terrain ou aire d'évolution
Sols différents (goudron, ciment, dégradé)
2 Plate-formes élévatrices de personnel CAT A



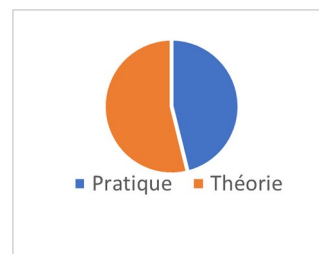
Accessibilité

La formation est accessible à tous.



Méthodes Pédagogiques

Séances de formation en salle, dossier technique remis aux stagiaires
Etudes de cas concrets, exposés théoriques
Méthodes actives adaptées à la formation des adultes
Organisation par ateliers pédagogiques



PROGRAMME DE LA FORMATION

Théorie

- Les obligations des constructeurs
- Les obligations des employeurs et les responsabilités des constructeurs CIVILE/PENALE
- Les catégories de machine
- Les avantages et inconvénients de chaque catégorie
- Les différents organes d'une PEMP
- Les éléments d'adéquation
- Les règles de stabilités et de mise en œuvre
- Distance avec les câbles électriques
- Les règles de conduite et de stationnement
- Les organes de sécurités et de vérifications à effectuer
- Procédures de secours
- Les risques liés à l'utilisation d'une PEMP
- Utilisation des EPI

Pratique

- Prise en poste sur l'appareil
- Vérification des sécurités
- Stabilisation (nacelle de catégorie 1A)
- Manœuvre en mode translation (nacelle 3A)
- Manœuvre (nacelle 1B/3B)
- Procédure de sauvegarde
- Fin de poste
- Opération de maintenance de son ressort

Conditions de Validation



Mise en situation pour évaluer les acquis en cours de formation
Questionnaire à choix multiples (QCM) (réussite à 70 % minimum)
Examen pratique de manipulation d'une PEMP (réussite à 70 % minimum)
Un document de fin de formation est remis à chaque stagiaire